

# L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune autour de l'an mil

Gilbert COUTAZ

## Introduction

Dans sa thèse «L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Des origines à la réforme canoniale», publiée en 1954 dans *Vallesia*, le chanoine Jean-Marie Theurillat a proposé une lecture en cinq périodes de l'histoire de l'abbaye d'après sa vie intérieure et l'ordre de ses réformes:

- les moines (fondation monastique jusqu'au début du IX<sup>e</sup> siècle);
- les *canonici* (vers 830-1128);
- les chanoines réguliers (1128-fin du XIII<sup>e</sup> siècle);
- la collégiale (fin du XIII<sup>e</sup> siècle -XVII<sup>e</sup> siècle);
- et le retour à la régularité, régime encore en vigueur aujourd'hui, qui a débuté au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le découpage de l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice retenu par Jean-Marie Theurillat rompt avec celui admis dès les années 1650 par le chanoine Jean-Jodoc de Quartéry (1608-1669) et qu'avait confirmé la première histoire imprimée de l'abbaye rédigée par un laïc – à l'exception des articles de dictionnaire – à savoir celle d'Edouard Aubert, publiée en 1872. La division chronologique initiale suivait le schéma en quatre périodes:

- fondation par saint Théodore (vers 360-515);
- restauration par saint Sigismond, roi de Bourgogne (515-824);
- substitution des chanoines séculiers (824-1128);
- établissement des chanoines réguliers en remplacement des chanoines séculiers (de 1128 à 1872).

En fait, que l'on adopte la chronologie de Jean-Marie Theurillat ou celle de Jean-Jodoc de Quartéry et d'Edouard Aubert, les trois auteurs admettent une période particulière pour les années vers 830 à 1128. Le volume d'*Helvetia Sacra*, paru en 1997 sur les chanoines réguliers de Saint-Augustin en Valais, reprend également cette approche.

## Considérations générales sur la période

Quatre considérations liminaires doivent être faites lorsque l'on effectue des recherches sur la fin du premier millénaire. Elles expliquent la modestie des résultats et la limitation des investigations.

### *Situation éditoriale des archives de l'abbaye de Saint-Maurice*

La situation éditoriale des archives de l'abbaye de Saint-Maurice est à plus d'un titre paradoxale. Certes, l'institution a suscité dès le V<sup>e</sup> siècle la rédaction de textes, dont un des tout premiers est conservé sous la forme d'un original sur papyrus du VI<sup>e</sup> siècle: l'homélie de saint Avit, archevêque de Vienne, prononcée le 22 septembre 515, lors de la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice. Le chartrier de l'abbaye de Saint-Maurice est avec celui du Chapitre de Sion le plus important du Valais et un des plus imposants de Suisse pour ce qui est des archives ecclésiastiques. Le *Cartulaire de Saint-Maurice*, rédigé, semble-t-il, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du XIII<sup>e</sup> siècle, compte parmi les plus anciens de Suisse. Il fut recopié à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle pour les besoins du comte de Savoie: il comprend les textes majeurs dressés entre 765 et 1196. Mais, en vérité, seuls les textes fondateurs de l'abbaye et les chartes en relation avec les rois de Bourgogne ont été pour l'heure correctement édités; le *Cartulaire* attend encore son édition critique.

La situation éditoriale de l'abbaye de Saint-Maurice est d'autant plus grave que l'abbé Jean Gremaud (1823-1897) n'a pas pu insérer dans ses «Documents sur le Vallais» ceux de l'abbaye: l'accès lui en avait été interdit par les responsables de l'abbaye. Qui plus est, les archives des évêques de Sion ont presque complètement disparu dans l'incendie de 1788, à la différence de celles du chapitre cathédral, considérables, qui ont échappé aux catastrophes naturelles.

### *L'inégalité de la répartition dans le temps des documents*

Lorsque l'on aborde la période de l'an mil, on bénéficie d'une documentation sans pareille pour l'étude de l'abbaye de Saint-Maurice. En effet, jusqu'en 950, l'histoire de l'abbaye ne peut être fondée que sur une dizaine de documents et sur quelques données historiographiques et archéologiques. Les raids dévastateurs des Sarrasins qui atteignirent l'abbaye vers 940 expliquent cette pauvreté documentaire. Par la suite, la production diplomatique de l'abbaye, si on lui ajoute celle du couvent de Romainmôtier, dépasse jusque dans les années 1120 le total des documents conservés pour le reste du territoire suisse. La richesse de ces fonds ne se dément pas jusqu'en 1050, moment qui correspond à la disparition des chancelleries en Suisse romande, et par voie de conséquence, à l'abandon de l'écrit. Ce mouvement persista jusque dans les années 1150-1180.

Ainsi, sur l'abbaye de Saint-Maurice, nous ne disposons que de huit documents entre 1051 et 1128. Par comparaison avec les autres fonds exploitables pour l'histoire de la Suisse romande, les archives de l'abbaye de Saint-Maurice succè-

dent à celles du Cartulaire du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne qui couvrent la période allant de 852 à 975 et se mêlent à celles du couvent de Romainmôtier. Elles permettent surtout l'étude de l'abbaye sous le règne de Rodolphe III (993-1032); leur existence est d'autant plus essentielle pour l'histoire régionale que l'évêché de Sion n'a conservé pour ainsi dire aucun document écrit avant la fin du premier millénaire.

### *La faible représentativité des documents*

Autre constat important: seule la catégorie des ecclésiastiques est réellement présente dans les sources de l'abbaye de Saint-Maurice. L'ampleur du personnel ecclésiastique est en effet justifiée par le fait que la quasi-totalité des documents est rédigée par les membres de l'institution religieuse, que celle-ci soit le destinataire ou l'expéditeur du document, ou même étrangère aux dispositions du document. Ainsi pour la période 830 à 1128, nous ne rencontrons qu'un seul document concernant des particuliers, les autres étant rédigés en faveur de l'abbaye. De plus, les documents portent sur des transactions juridiques; ils ne parlent nullement de la vie interne de la communauté des chanoines, des pèlerinages ou encore des mouvements commerciaux.

### *Les sources auxiliaires ou complémentaires*

En dehors des sources diplomatiques, il n'existe pas de source narrative locale; de furtives allusions peuvent être puisées dans les chroniqueurs étrangers; le trésor de l'abbaye si riche en dons des époques mérovingienne et carolingienne, ne s'accrut que d'un reliquaire en forme de bourse datant de la fin du IX<sup>e</sup> siècle. L'archéologie et l'épigraphie complètent les données textuelles, les travaux de Louis Blondel devant être impérativement et rapidement vérifiés; c'est à l'évidence de l'archéologie que viendra le renouveau de l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice autour de l'an mil.

## **Les résultats**

De l'étude attentive des documents et malgré les limites qu'ils imposent à l'examen, il est possible de dresser un panorama aussi complet qu'objectif de la période. Le premier point à vérifier: l'an mil est-il une période maudite ou bénéfique pour l'abbaye de Saint-Maurice?

Les historiens qui se sont intéressés aux années comprises entre 830 et 1128 ont porté des constats sévères sur ces siècles. Ils les ont jugés comme décadents, les réduisant à une longue transition entre une époque prestigieuse et d'union personnelle avec le diocèse de Sion et une autre qui coïncide avec le renouveau de la vie religieuse et l'augmentation de l'aire d'influence, grâce à l'appui déterminant des comtes de Savoie.

Divers textes isolés, provenant des chancelleries pontificale et royale, décrivent la situation déliquescence et difficile de l'abbaye entre 824 et 1050. Pour tous les historiens qui ont étudié la période, la mainmise des abbés commendataires est à l'origine des maux dont souffrit l'abbaye. Certains auteurs ont été jusqu'à expurger la liste des abbés de Saint-Maurice de tous les princes laïques et les ont remplacés par les dignitaires d'origine religieuse, fussent-ils seulement prévôts.

Certes, nous ne pouvons pas ignorer des éléments négatifs, mais, à notre avis, il faut les relativiser. En effet, l'implantation de l'abbaye de Saint-Maurice sur une des routes les plus passantes du Haut Moyen Age, sa vocation douanière et militaire l'ont toujours condamnée à être l'objet de la convoitise des princes. En l'absence d'un pouvoir fort, incontesté, à l'image de celui exercé par Charlemagne, l'abbaye de Saint-Maurice ne pouvait pas échapper aux coups de force des usurpateurs, soucieux de contrôler l'axe nord-sud. Cela explique qu'elle fut livrée aux abbés laïques et ballottée entre divers pouvoirs, les royautés rodolphiennes, puis savoyardes réussissant à imposer leur domination, la première entre 888 et 1032. De plus, la position de l'abbaye de Saint-Maurice l'associa inévitablement aux grands événements de l'époque, la plaça nécessairement dans l'orbite des empereurs allemands qui entendaient se ménager un accès en tout temps en direction de l'Italie et de Rome.

L'abbaye de Saint-Maurice ne pouvait décider seule de son sort; sa réalité spirituelle, avant l'an mil, rejoint généralement celle des autres églises, notamment dans l'actuel territoire de la Suisse romande: à la fin du premier millénaire, les couvents de Romainmôtier, de Payerne et de Moutier-Grandval sont également aux mains des rois de Bourgogne, et soumis aux mêmes interférences de pouvoirs et d'intérêts. Les évêques et les chapitres cathédraux de Genève, de Lausanne et de Sion se trouvent dans une condition similaire.

C'est pourquoi, en examinant l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice, dans son contexte, on ne peut que banaliser certains événements qui, séparément et dans l'absolu, donnent une image dramatique du développement de l'abbaye. En outre, la situation n'est pas uniformément mauvaise entre 830 et 1128. Bien au contraire. Plusieurs faits plaident pour le début d'un renouveau dès la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle. Nous les citons ici, avant d'en reprendre certains: la stabilité politique due aux rois de Bourgogne, l'importance de la tradition diplomatique, la restitution de terres, l'abandon par Rodolphe III dès l'an 1001 de la charge d'abbé en faveur de Burchardus, le culte croissant de saint Maurice et de ses compagnons, la reconstruction de l'abbaye dans le premier quart du XI<sup>e</sup> siècle – qui en fait, avec celui de Payerne, le plus vaste édifice conventuel de l'époque –, et enfin l'activité continue de l'atelier monétaire de Saint-Maurice, de la fin de l'époque mérovingienne au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. A l'instar de Saint-Maurice, des signes probants d'un essor économique et démographique aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles sont d'ailleurs constatés à Sion, comme dans beaucoup d'autres régions proches du diocèse de Sion.

## Vie politique

C'est en 888 que la famille des Welfs, d'origine bavaroise, installée dans la région d'Auxerre et alliée à l'empereur Louis II par le mariage de celui-ci, imposa son autorité jusqu'en 1032 sur la région de Saint-Maurice; Rodolphe I<sup>er</sup> fut proclamé en 888, à Saint-Maurice, roi de Bourgogne par une assemblée de princes et d'évêques. Il faut d'emblée le souligner: sur le territoire comprenant la *civitas Vallensium* avec le centre religieux de Saint-Maurice et le passage du Grand-Saint-Bernard, le diocèse de Lausanne dans son extension médiévale et celui de Bâle dans sa partie suisse, l'autorité des rois de Bourgogne fut plus forte et permanente que partout ailleurs. Avec l'intégration des royaumes de Provence et du Lyonnais, en 933 et 942, la Bourgogne des rois rodolphiens allait de Bâle à Marseille, avec les bourgs importants de Besançon, Aoste et Vienne. L'abbaye de Saint-Maurice fut la résidence préférée des rois de Bourgogne, surtout sous les règnes de Conrad le Pacifique et de Rodolphe III. Rodolphe I<sup>er</sup> et Rodolphe II y furent enterrés. Placée entièrement sous le contrôle des membres de la famille des rois de Bourgogne au tournant du premier millénaire, l'abbaye de Saint-Maurice occupa une position centrale dans l'affirmation de la politique menée depuis la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle par Conrad le Pacifique et Rodolphe III; ces deux rois confièrent à leurs enfants ou à des proches parents la direction des évêchés et des archevêchés de leur royaume.

L'influence des rois de Bourgogne relégua l'action des papes au second plan. Ce fait est d'autant plus patent lorsqu'on compare la situation de l'abbaye avec celle du couvent de Romainmôtier où l'action des papes est prépondérante autour de l'an mil. A Saint-Maurice, il faudra attendre le XII<sup>e</sup> siècle pour que les papes se manifestent et appuient les efforts des chanoines de Saint-Maurice pour se libérer des entraves de la féodalité laïque: ils n'émirent pas moins de douze bulles durant cette période. Ce n'est qu'au plus fort des luttes entre l'Empire et la Papauté que le Saint-Siège réussit, en multipliant les concessions de privilèges, à gagner et à conserver l'appui de l'abbaye, située à la fois sur le grand axe nord-sud, mais également en terre d'Empire.

## Vie interne de l'abbaye

Même s'ils évitaient d'en porter ouvertement le titre, les rois de Bourgogne n'étaient pas moins les véritables abbés de Saint-Maurice, à savoir les détenteurs de la puissance spirituelle et temporelle de l'abbaye. Ils agirent jusqu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle par l'entremise des prévôts à qui ils confièrent prioritairement les fonctions de la direction spirituelle, tandis qu'ils gardaient les affaires temporelles de l'abbaye sous leur tutelle directe.

Dès le règne de Rodolphe III, la dignité d'abbé fut revêtue par un proche de la famille royale. Ce qui avait prévalu pendant un siècle, entre 760 et 856, par l'union entre les mains d'une seule personne de l'abbaye de Saint-Maurice et du diocèse de Sion, se retrouva entre 1049 et 1052 avec l'abbatiate d'Aimo. Il est intéressant de relever qu'aucun prévôt ne semble avoir eu de liens familiaux avec les rois de Bourgogne jusqu'à la nomination en 983 de Burchardus.

Les sources à notre disposition, qui ne sont que des sources juridiques, ne nous donnent guère de renseignements sur les chanoines. Nous ne connaissons ainsi ni leur identité, ni leur origine, ni quels étaient leurs revenus propres et leurs propriétés. La pauvreté du matériel anthroponymique et les cas nombreux d'homonymie ne facilitent pas les constats. Seules les souscriptions des chartes donnent des indications sur leur nombre et leur représentation.

En 878, on note la présence de 23 ecclésiastiques parmi lesquels figurent un prévôt, douze prêtres, huit diacres, un lévite et un clerc. Il faut relever qu'aucun religieux n'assume une fonction de *camerarius*, de *custos* et de *cellerarius*. Le chiffre de 13 chanoines se retrouve dans trois documents, datés respectivement des 26 mai 1000, 10 mars 1026 et 13 octobre 1043. Dans le premier texte, six portent le titre de prêtre, cinq celui de diacre; il y a un lévite et un *sacerdos*. Les chiffres de 23 et 13 ecclésiastiques représentent les données extrêmes du nombre des membres de la communauté de l'abbaye de Saint-Maurice pour la période comprise entre 830 et 1128. Nous rencontrons des chanoines mariés, avec des enfants, à trois reprises en 996/1017, en 1003 et en 1025/1031.

En 942, il est fait allusion à la *turma Jurensis* qui rappelle l'organisation originelle de l'abbaye en *turmae* de provenances diverses. Il faut croire, à la lecture du diplôme, que cette *turma* avait gardé une autonomie administrative certaine. En 915/916, il est écrit que la règle du silence régit jour et nuit la vie des chanoines dont on sait qu'en 1000-1031 ils servent sans repos. Nous ignorons quand la psalmodie perpétuelle, *laus perennis*, instituée en 515, a été précisément abandonnée à l'abbaye de Saint-Maurice.

La basilique carolingienne de Saint-Maurice fut partiellement détruite au cours des incursions sarrasines vers 940. Sans que nous sachions comment elle fut financée, la reconstruction complète de l'église abbatiale eut lieu sous le règne de l'abbé Burchardus; elle amena la modification du plan carolingien et l'élévation d'un clocher-porche, à l'est, relié au parvis par quelques marches et donnant accès au narthex. Le monastère fut reconstruit selon un axe parallèle à celui de la basilique.

L'abbaye de Saint-Maurice resta en dehors des empires clunisien, cistercien et prémontré. Les événements qui firent de l'abbaye monastique un collège de chanoines, dans le premier quart du IX<sup>e</sup> siècle, sont mal connus. A l'évidence, l'esprit de réforme préconisé par Benoît d'Aniane et Louis le Pieux, ne s'appliqua que partiellement, tant pour des raisons stratégiques que politiques. Il n'était pas envisageable de laisser l'élection de l'abbé au libre choix des membres de la communauté ni de supprimer l'union personnelle de l'abbaye avec l'évêché de Sion. En ce sens, l'abbaye de Saint-Maurice resta soumise à un régime particulier; elle

demeura un établissement périphérique et tissa son propre réseau de relations intermonastiques, limité aux quelques maisons religieuses des vallées directement voisines (Sixt, Entremont) avec qui elle forma une sorte de fédération monastique sans en prendre réellement la tête. C'est ainsi qu'elle favorisa la fondation de l'abbaye d'Abondance, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

## **La chancellerie**

Plusieurs témoignages écrits tendent à accréditer l'existence d'une activité diplomatique, à l'abbaye de Saint-Maurice, avant l'arrivée des rois de Bourgogne à la tête de l'abbaye. Ceux-ci lui redonnèrent vigueur et ampleur.

L'abbaye de Saint-Maurice disposa de sa propre chancellerie qui fonctionna parallèlement à celle des rois de Bourgogne lesquels l'utilisèrent sporadiquement. La charge de la chancellerie n'a pas été dévolue au personnel ecclésiastique d'un office capitulaire, mais bien à des membres de la communauté canoniale. Le plus ancien original encore conservé de la chancellerie de Saint-Maurice date de 878. Le nombre exceptionnel de diplômes rédigés autour de l'an mil à Saint-Maurice fait de cette abbaye un lieu qui n'a pas son pareil en Suisse quant au recours à l'écrit.

Si en 1032 la chancellerie royale de Bourgogne disparut, celle de l'abbaye de Saint-Maurice se maintint, avec une forte baisse de la production de documents à partir de 1050, jusqu'aux environs de 1150-1180.

## **Culte de saint Maurice**

L'expansion du culte de saint Maurice, constatée jusqu'à l'époque carolingienne entre le Massif central et la Meuse, s'accrut dès le X<sup>e</sup> siècle et atteignit surtout les régions du nord-est de l'Europe. La Suisse et la Savoie furent également touchées par le nouvel essor du culte du patron de l'abbaye de Saint-Maurice, devenue dès le X<sup>e</sup> siècle à la fois un centre religieux avec les rois de Bourgogne et un centre de culte.

Alors que nous avons de très nombreux documents écrits, artistiques, liturgiques ou encore numismatiques de la diffusion et de l'expansion du culte de saint Maurice à travers l'Europe chrétienne, nous devons constater que l'historiographie de l'abbaye ne porte aucune trace écrite particulière de la nouvelle vigueur du culte de saint Maurice à la fin du premier millénaire; on peut tout au plus relever,

dans deux actes de 878 et de 930, des versements en nature faits pour l'entretien du luminaire devant le tombeau de saint Maurice, et l'on constate le recours systématique – dès le 14 février 915 et à une exception près – dans les documents royaux et privés de l'abbaye, à l'échéance de la fête de saint Maurice et de ses compagnons (22 septembre). Fait intéressant, le nom de saint Maurice, associé à celui d'Agaune, tend à le supplanter dès la fin du X<sup>e</sup> siècle.

Quant aux pèlerinages, aucun témoignage ne nous en est parvenu avant le XII<sup>e</sup> siècle. Seuls quelques noms de rois, de papes et de notabilités ecclésiastiques sont attestés à Saint-Maurice. Autour de l'an mil, nous pouvons relever le voyage de l'impératrice Adélaïde, en 999, et le double passage du pape Léon IX, en 1049 et 1050.

## **Patrimoine temporel**

L'abbaye de Saint-Maurice s'inscrit dans un bourg aux allures de ville sainte. Deux églises funéraires, l'une au sud du monastère, connue à la fin du VII<sup>e</sup> siècle et au début du VIII<sup>e</sup> siècle sous le vocable de saint Jean, abritait depuis 535-540 le corps du roi Sigismond, fondateur en 515 de l'abbaye de Saint-Maurice; l'autre, à l'est, sur les bords du Rhône, a servi du VI<sup>e</sup> siècle jusqu'à sa désaffectation après le premier millénaire. Le sanctuaire de Notre-Dame du Scex, qui abrita entre 611 et 614 environ l'ermitage de saint Amé, et la chapelle de Vérollez, détruite au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, complètent le réseau d'églises entourant l'abbaye de Saint-Maurice.

Les premiers contours du bourg sont donnés dans un document de 1003 et semblent confirmer que la ville de Saint-Maurice a toujours été construite, à cause de son site même, selon un plan urbain identique. A un ensemble groupé autour de l'abbaye font pendant les maisons édifiées de part et d'autre de la rue principale; le noyau primitif de la localité est confiné autour de la cour du Martolet, soit l'emplacement des abbayes successives, et la place du Parvis. Il est probable que l'abbaye fut entourée de murs après les incursions des Sarrasins des années 940. Les rois de Bourgogne gardèrent le contrôle direct d'une partie du bourg.

Quatre grandes zones définissent en l'an mil les dépendances de l'abbaye: le Chablais, les terres situées entre la Broye et la Sarine, les rives du Léman et enfin la région de Salins en Franche-Comté. Quelques rares possessions se trouvaient au-delà du Grand-Saint-Bernard. En considérant la position exceptionnelle de l'abbaye de Saint-Maurice dans le royaume de Bourgogne, il n'est pas étonnant de constater qu'elle a possédé des terres le long du grand axe routier nord-sud; les rois de Bourgogne, soucieux de garantir la sécurité des routes de leur royaume, ne pouvaient que se rendre maîtres de ces possessions, ou du moins éviter qu'elles ne leur échappent.

La mainmise durable des rois de Bourgogne sur l'abbaye de Saint-Maurice se marqua à la fois par la confusion de leurs biens avec ceux de l'abbaye, par leur volonté affirmée et vérifiée dans tout le royaume de s'appuyer sur les ecclésiastiques pour contrebalancer l'influence des princes séculiers et par l'utilisation du patrimoine de l'abbaye à des fins politiques.

Geste significatif et qui se retrouve dans l'ensemble des possessions, Rodolphe III restitua à l'abbaye, le 15 février 1018, de nombreuses terres dont l'abbaye avait été dépouillée. Ainsi, il rendit les fiefs de Signy près de Nyon, Lully, Commugny, la moitié de Pully, Oron, la propriété de Vuadens et de Bouloz, Vevey, Lutry, Vouvry, Ollon, Villy et Naters avec toutes leurs dépendances et toutes les offrandes de l'autel de l'église, la moitié du bourg de Saint-Maurice avec le four, les moulins et les  $\frac{2}{3}$  du péage du sel, «les montagnes de Saint-Maurice de toute la vallée de la tête du lac». Par cette restitution, le roi entendait relever de la misère l'abbaye de Saint-Maurice, mais surtout asseoir l'autorité de l'abbaye. A juste titre, les historiens ont fait de Rodolphe III le second fondateur de l'abbaye, après le roi Sigismond.

Ce sont ces mêmes historiens qui, de notre point de vue, ont attribué aux rois de Bourgogne la responsabilité de la dilapidation des biens de l'abbaye de Saint-Maurice. Il est vrai que ces rois ont mené à Saint-Maurice une politique particulière d'aliénation de terres, qu'ils n'ont pas eue avec l'évêque et le chapitre de Lausanne ou le couvent de Romainmôtier. Mais il est essentiel de relever le cadre juridique original dans lequel les transactions foncières ont été traitées à l'abbaye de Saint-Maurice: ce sont toutes des concessions de terre en précaire. Autrement dit, les terres de l'abbaye ont été rarement données à des tiers sans contrepartie territoriale et en espèces. L'examen scrupuleux et systématique de tous les confins des terres que le précariste cède à l'église de Saint-Maurice et de celles qu'il reçoit en échange montre qu'elles ne sont pas situées au même endroit; ce fait induit à penser que le précariste n'est pas un alleutier qui agrandit son domaine en sacrifiant son droit. La durée des précaires n'excède pas trois générations. Enfin, les précaires impliquent à la fois la volonté du roi et le consentement de la communauté, ou inversement.

En ce sens, il nous semble que c'est davantage au non-respect des termes des précaires qu'il faut attribuer le grignotement progressif, voire la perte des terres. Le patrimoine temporel de l'abbaye fut victime de l'attitude des rois de Bourgogne – principalement des trois premiers – et de l'impossibilité du pouvoir royal et des religieux de l'abbaye de Saint-Maurice à combattre les abus des bénéficiaires des précaires. Ce qui est avéré, c'est que l'abbaye de Saint-Maurice perdit d'autres biens, après la mort de Rodolphe III. Il faudra attendre la réforme de 1128 pour que cette tendance soit interrompue; avec l'aide des comtes de Savoie et des papes, l'abbaye de Saint-Maurice recouvrera aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ses domaines perdus et même en augmentera le nombre.

## Conclusion

Celui qui examine l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice, autour de l'an mil, ne peut pas l'enfermer dans des jugements exclusivement négatifs. Il ne s'agit pas de confronter l'an mil avec les périodes qui précèdent ou qui suivent, mais bien de rechercher les points de comparaison avec les institutions de la fin du premier millénaire en Suisse romande ou ailleurs dans l'Europe chrétienne. De nombreux signes laissent croire au renouveau d'une abbaye durement touchée par les raids des Sarrasins vers 940, mais en pleine reprise autour de l'an mil. Si la tutelle des rois de Bourgogne est fortement affirmée, au tournant de l'an mil, sur l'abbaye de Saint-Maurice, elle l'a préservée des agressions des seigneurs locaux et d'une féodalité en train d'émerger.

L'an mil marque moins l'aboutissement du processus de dégradation de l'abbaye que le point de départ d'une reprise qui s'affirmera de manière éclatante avec la réforme canoniale de 1128 et aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Plus qu'une époque de transition, il constitue une période charnière de l'histoire de l'abbaye de Saint-Maurice, renforcée par le fait que la famille comtale de Savoie commence à affirmer sa puissance dès la fin du deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle, laquelle deviendra prépondérante dès le début du XII<sup>e</sup> siècle.

Oui, vraiment l'an mil est une époque bien éloignée des terreurs décrites par les auteurs de la Renaissance et de la vague romantique. Plutôt qu'une période nébuleuse et décadente, voyons-y une amorce d'un nouveau printemps du monde. Qu'en est-il mille ans plus tard? La fin du monde est toujours attendue, la communauté des chanoines de Saint-Maurice a survécu et, même, fait preuve d'une grande vitalité.